

## 7.1 COMPTES ANNUELS

### Bilan au 31 décembre 2019

#### Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>OPÉRATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES</b>		<b>1 355 579</b>	<b>1 060 476</b>
Caisse, banques centrales			
Effets publics et valeurs assimilées	5		
Créances sur les établissements de crédit	3	1 355 579	1 060 476
Opérations avec la clientèle	4	219 600	195 150
<b>OPÉRATIONS SUR TITRES</b>		<b>2 373 506</b>	<b>1 785 069</b>
<b>OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE</b>	<b>5</b>	<b>70 900</b>	<b>62 710</b>
Actions et autres titres à revenu variable	5	2 302 606	1 722 359
<b>VALEURS IMMOBILISÉES</b>		<b>6 073 593</b>	<b>6 085 542</b>
Participations et autres titres détenus à long terme	6-7	176 884	188 809
Parts dans les entreprises liées	6-7	5 896 699	5 896 718
Immobilisations incorporelles	7		
Immobilisations corporelles	7	9	15
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON VERSÉ</b>			
<b>ACTIONS PROPRES</b>	<b>8</b>	<b>78 832</b>	<b>39 893</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>		<b>487 092</b>	<b>431 786</b>
Autres actifs	9	412 597	389 064
Comptes de régularisation	9	74 494	42 721
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 588 202</b>	<b>9 597 915</b>

## Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>OPÉRATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES</b>		1 339 532	1 255 573
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	11	1 339 532	1 255 573
<b>COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE</b>	12	3 523 917	2 786 004
<b>DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b>	13	152 622	78 420
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>		459 090	375 139
Autres passifs	14	417 392	366 196
Comptes de régularisation	14	41 699	8 943
<b>PROVISIONS ET DETTES SUBORDONNÉES</b>		346 369	343 479
Provisions	15-16-17	42 527	39 653
Dettes subordonnées	19	303 842	303 826
<b>FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)</b>	18	37 149	37 149
<b>CAPITAUX PROPRES HORS FRBG :</b>	20	4 729 522	4 722 152
Capital souscrit		505 408	504 261
Primes d'émission		2 501 654	2 483 626
Réserves		62 471	62 356
Écart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement			
Report à nouveau		1 092 544	1 184 164
Résultat en attente d'approbation/acompte sur dividendes			
Résultat de l'exercice		567 445	487 745
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>10 588 202</b>	<b>9 597 915</b>

## Hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements de financements	26		
Engagements de garantie	26	2 177 007	1 731 957
Engagements sur titres	26		

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2019	31/12/2018
<b>Engagements reçus</b>			
Engagements de financement	26	1 750 000	1 750 000
Engagements de garantie	26		
Engagements sur titres	26		

## Compte de résultat au 31 décembre 2019

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Intérêts et produits assimilés	28-29	49 721	29 275
Intérêts et charges assimilées	28	(58 654)	(35 811)
Revenus des titres à revenu variable	29	609 037	550 508
Commissions (produits)	30	6 009	4 269
Commissions (charges)	30	(1 597)	(554)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	31	10 044	(1 955)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	32	7 132	(63 503)
Autres produits d'exploitation bancaire	33	14 476	11 592
Autres charges d'exploitation bancaire	33	(14 385)	(12 032)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>621 783</b>	<b>481 789</b>
Charges générales d'exploitation	34	(51 019)	(21 749)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		(5)	(11)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>570 759</b>	<b>460 029</b>
Coût du risque	35	67	(67)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>570 826</b>	<b>459 962</b>
Résultat net sur actifs immobilisés	36		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>570 826</b>	<b>459 963</b>
Résultat exceptionnel		(1)	
Impôt sur les bénéfices	37	(3 380)	27 783
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées			
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>567 445</b>	<b>487 745</b>

## 7.2 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

### Sommaire des notes

<b>Note 1</b>	<b>CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER – ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS RELATIFS À L'EXERCICE 2019</b>	<b>245</b>	<b>Note 5</b>	<b>TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE</b>	<b>255</b>
1.1	Cadre juridique et financier	245	5.1	Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille (hors effets publics) – ventilation par grandes catégories de contrepartie	255
1.2	Événements significatifs relatifs à l'exercice 2019	245	5.2	Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable	256
1.3	Événements postérieurs à l'exercice 2019	245	5.3	Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par durée résiduelle	256
<b>Note 2</b>	<b>PRINCIPES, MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>246</b>	5.4	Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par zone géographique	256
2.1	Créances sur les établissements de crédit et la clientèle – engagements par signature	246	<b>Note 6</b>	<b>TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES FILIALES</b>	<b>257</b>
2.2	Portefeuille-titres	247	6.1	Valeur estimative des titres de participation	258
2.3	Immobilisations	248	<b>Note 7</b>	<b>VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>259</b>
2.4	Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	248	7.1	Immobilisations financières	259
2.5	Dettes représentées par un titre	248	7.2	Immobilisations corporelles et incorporelles	259
2.6	Provisions	249	<b>Note 8</b>	<b>ACTIONS PROPRES</b>	<b>260</b>
2.7	Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)	249	<b>Note 9</b>	<b>COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>260</b>
2.8	Opérations en devises	249	<b>Note 10</b>	<b>DÉPRÉCIATIONS INSCRITES EN DÉDUCTION DE L'ACTIF</b>	<b>260</b>
2.9	Opérations sur les Instruments financiers à terme et conditionnels	249	<b>Note 11</b>	<b>DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT – ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE</b>	<b>261</b>
2.10	Engagements hors-bilan	250	<b>Note 12</b>	<b>COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE</b>	<b>261</b>
2.11	Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement	250	12.1	Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par durée résiduelle	261
2.12	Avantages au personnel postérieurs à l'emploi	250	12.2	Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par zone géographique	261
2.13	Plan d'attribution d'actions et souscription d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise	251	12.3	Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par agent économique	262
2.14	Charges et produits exceptionnels	251	<b>Note 13</b>	<b>DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b>	<b>262</b>
2.15	Impôts sur les bénéfices (charge fiscale)	252	13.1	Dettes représentées par un titre – Analyse par durée résiduelle	262
<b>Note 3</b>	<b>CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT – ANALYSE PAR DURÉE RESTANT À COURIR</b>	<b>252</b>	13.2	Emprunts obligataires (en monnaie d'émission)	262
<b>Note 4</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE</b>	<b>253</b>			
4.1	Opérations avec la clientèle – Analyse par durée résiduelle	253			
4.2	Opérations avec la clientèle – Analyse par zone géographique	253			
4.3	Opérations avec la clientèle – Encours douteux et dépréciations par zone géographique	253			
4.4	Opérations avec la clientèle – Analyse par agent économique	254			

## Sommaire des notes – suite

<b>Note 14</b> COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	263	<b>Note 28</b> PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	270
<b>Note 15</b> PROVISIONS	263	<b>Note 29</b> REVENUS DES TITRES	271
<b>Note 16</b> ÉPARGNE-LOGEMENT	263	<b>Note 30</b> PRODUIT NET DES COMMISSIONS	271
<b>Note 17</b> ENGAGEMENTS SOCIAUX – AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI, RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES	264	<b>Note 31</b> GAINS OU PERTES DES OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	271
<b>Note 18</b> FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	265	<b>Note 32</b> GAINS OU PERTES DES OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS	272
<b>Note 19</b> DETTES SUBORDONNÉES – ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE	265	<b>Note 33</b> AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	272
<b>Note 20</b> VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (AVANT RÉPARTITION)	265	<b>Note 34</b> CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	273
<b>Note 21</b> COMPOSITION DES FONDS PROPRES	266	<b>34.1</b> Effectif par catégorie de personnel	273
<b>Note 22</b> OPÉRATIONS EFFECTUÉES AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS	266	<b>Note 35</b> COÛT DU RISQUE	273
<b>Note 23</b> OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN DEVISES	266	<b>Note 36</b> RÉSULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	274
<b>Note 24</b> OPÉRATIONS DE CHANGE, PRÊTS ET EMPRUNTS EN DEVISES	266	<b>Note 37</b> IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	274
<b>Note 25</b> OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME	267	<b>Note 38</b> AFFECTATION DES RÉSULTATS	274
<b>25.1</b> Opérations sur instruments financiers à terme : encours notionnels par durée résiduelle	268	<b>Note 39</b> IMPLANTATIONS DANS LES ÉTATS OU TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS	274
<b>25.2</b> Instruments financiers à terme : juste valeur	268	<b>Note 40</b> RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION	274
<b>Note 26</b> ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS	269	<b>Note 41</b> HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	274
<b>Note 27</b> INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS	270		

## Note 1 CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER – ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS RELATIFS À L'EXERCICE 2019

### 1.1 Cadre juridique et financier

La société Amundi est une société anonyme au capital de 505 408 262,50 euros (soit 202 163 305 actions de 2,50 euros de valeur nominale).

Conformément à l'article 44 de la loi du 16 juillet 1992 portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit, Amundi a le statut d'établissement de crédit classé parmi les sociétés financières. Ce texte modifie l'article 18 de la loi bancaire 84-46 du 24 janvier 1984 et abroge l'article 99.

Dans le cadre de la loi de modernisation des activités financières n° 96-597 du 2 juillet 1997, Amundi a opté pour le statut de société financière, c'est-à-dire d'établissement de crédit.

Le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement a redéfini l'agrément d'Amundi le 19 février 2002. Amundi est agréé en qualité de société financière à délivrer des garanties en capital et/ou de performance dans le domaine de la gestion d'actifs, notamment au profit de clients du groupe Crédit Agricole ou d'OPCVM dont la gestion est assurée par celui-ci.

La Société est détenue à hauteur de :

- 69,77 % par le groupe Crédit Agricole S.A. ;
- 29,57 % par le public (y compris les salariés) ;
- 0,66 % en autodétention.

### 1.2 Événements significatifs relatifs à l'exercice 2019

#### ■ Augmentation de capital

Au cours du second semestre 2019 s'est finalisée l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés, réalisée dans le cadre des autorisations juridiques existantes votées par l'Assemblée générale de mai 2017.

Au terme de la période de souscription, cette augmentation de capital a conduit à l'émission de 458 951 actions au prix de 42,43 euros par action (dont 2,50 euros de nominal et 39,93 euros de prime d'émission). Le montant final de l'opération s'élève à 19,47 millions d'euros.

### 1.3 Événements postérieurs à l'exercice 2019

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

### Note 2 PRINCIPES, MÉTHODES COMPTABLES

La présentation des états financiers d'Amundi est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

Il n'y a pas de changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent.

#### 2.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle - engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit, les entités du Groupe Amundi et la clientèle sont régies par les articles 2211-1 à 2251-13 (Titre 2 *Traitement comptable du risque de crédit* du Livre II *Opérations particulières*) du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

Elles sont ventilées selon leur durée résiduelle ou la nature des concours :

- les créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- les comptes ordinaires, comptes et avances à terme pour les opérations internes au Groupe Amundi ;
- les créances commerciales, autres concours et comptes ordinaires pour la clientèle.

Conformément aux dispositions réglementaires, la rubrique clientèle comporte en outre les opérations réalisées avec la clientèle financière.

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension (matérialisées par des titres ou des valeurs), sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie (interbancaire, Crédit Agricole, clientèle).

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

En application de l'article 2131-1 du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction supportés sont étalés sur la durée de vie effective du crédit et sont donc intégrés à l'encours de crédit concerné.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les engagements par signature comptabilisés au hors-bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

L'application du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 conduit l'entité à comptabiliser les créances présentant un risque d'impayé conformément aux règles définies dans les paragraphes suivants.

L'utilisation des systèmes de notation externes et/ou internes contribue à permettre d'apprécier le niveau d'un risque de crédit.

Les créances et les engagements par signature sont répartis entre les encours réputés sains et les encours jugés douteux.

#### Créances saines

Tant que les créances ne sont pas qualifiées de douteuses, elles sont qualifiées de saines et elles demeurent dans leur poste d'origine.

#### Provisions au titre du risque de crédit sur les encours sains

Par ailleurs, sans attendre que les encours soient devenus douteux et dès la comptabilisation initiale des instruments financiers Amundi constate également, au passif de son bilan des pertes de crédit attendues sur les douze mois à venir (créances qualifiées de saines) et/ou sur la durée de vie de l'instrument financier dès lors que la qualité de crédit de l'encours s'est significativement dégradée (créances qualifiées de dégradées).

Les dotations et reprises des provisions au titre du risque de crédit sur les encours sains sont inscrites en coût du risque.

Ces provisions sont déterminées dans le cadre d'un processus de suivi particulier et reposent sur des estimations traduisant l'évolution du niveau de risque de crédit à la date de comptabilisation initiale et la date d'arrêté.

#### Créances douteuses

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- il existe un ou plusieurs impayés depuis un an au moins ;
- la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;
- il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Parmi les encours douteux, Amundi distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

#### Créances douteuses non compromises

Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

#### Créances douteuses compromises

Ce sont les créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Pour les créances douteuses, l'enregistrement des intérêts se poursuit tant que la créance est considérée comme douteuse non compromise, il est arrêté lorsque la créance devient compromise.

Le classement en encours douteux peut être abandonné dès lors que le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine. Dans ce cas, l'encours est porté à nouveau en encours sain.

#### Dépréciations au titre du risque de crédit sur les encours douteux

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par Amundi par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan. Ces dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable de la créance et les flux futurs estimés actualisés au taux du contrat, en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques ainsi que les garanties éventuelles sous déduction de leurs coûts de réalisation.

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

## Traitement comptable des dépréciations

Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non-recouvrement sur créances douteuses sont inscrites en coût du risque.

Conformément à l'article 2231-3 du règlement ANC 2014-07, le Groupe a fait le choix d'enregistrer en coût du risque l'augmentation de la valeur comptable liée à la reprise de la dépréciation du fait du passage du temps.

## Passage en perte

L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'experts, Amundi le détermine avec sa Direction des Risques, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité.

Les créances devenues irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations correspondantes font l'objet d'une reprise.

## 2.2 Portefeuille-titres

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les articles 2311-1 à 2391-1 (Titre 3 *Comptabilisation des opérations sur titres* du Livre II *Opérations particulières*) ainsi que par les articles 2211-1 à 2251-13 (Titre 2 *Traitement comptable du risque de crédit* du Livre II *Opérations particulières*) du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 pour la détermination du risque de crédit et la dépréciation des titres à revenu fixe.

Les titres sont présentés dans les états financiers en fonction de leur nature : effets publics (Bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable.

Ils sont classés dans les portefeuilles prévus par la réglementation (transaction, placement, investissement, activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme, participation) en fonction de l'intention initiale de détention des titres qui a été identifiée dans le système d'information comptable dès leur acquisition.

### Titres de transaction

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis avec l'intention de les revendre ou vendus avec l'intention de les racheter à court terme.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique « Gains ou pertes des opérations des portefeuilles de négociation ».

### Titres de placement

Cette catégorie concerne les titres qui ne sont pas inscrits parmi les autres catégories.

Les titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

### Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupon couru à l'achat inclus.

Les revenus sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

## Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan pour leur valeur d'achat, frais d'acquisition inclus. Les revenus de dividendes attachés aux actions sont portés au compte de résultat dans la rubrique « Revenus des titres à revenu variable ».

Les revenus des SICAV et des Fonds Communs de Placement sont enregistrés au moment de l'encaissement dans la même rubrique.

À la clôture de l'exercice, les titres de placement sont évalués pour la valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché. Ainsi lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne est inférieure à la valeur comptable il est constitué une dépréciation au titre de la moins-value latente sans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres. Les gains, provenant des couvertures, au sens de l'article 2514-1 du règlement ANC 2014-7 du 26 novembre 2014, prenant la forme d'achats ou de ventes d'instruments financiers à terme, sont pris en compte pour le calcul des dépréciations. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Les cessions de titres sont réputées porter sur les titres de mêmes natures souscrits à la date la plus ancienne.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées sous la rubrique « Solde des opérations des portefeuilles de placement et assimilés » du compte de résultat.

## Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autres titres détenus à long terme

- Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.
- Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans les entreprises liées) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.
- Les autres titres détenus à long terme correspondent à des investissements réalisés dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière, en raison du faible pourcentage des droits de vote détenus.

Ces titres sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

À la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués, titre par titre, en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois ou de la valeur économique du titre.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût historique, ces moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession relatives à ces titres sont enregistrés sous la rubrique « Solde des opérations des portefeuilles de placement et assimilés » du compte de résultat.

### Prix de marché

Le prix de marché auquel sont évalués, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

- les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent ;
- si le marché sur lequel est négocié le titre n'est pas ou plus considéré comme actif, ou si le titre n'est pas coté, Amundi détermine la valeur probable de négociation du titre concerné en utilisant des techniques de valorisation. En premier lieu, ces techniques font référence à des transactions récentes effectuées dans des conditions normales de concurrence. Le cas échéant, Amundi utilise des techniques de valorisation couramment employées par les intervenants sur le marché pour évaluer ces titres lorsqu'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables des prix obtenus dans des transactions sur le marché réel.

### Reclassement de titres

Conformément aux articles 2381-1 à 2381-5 (Titre 3 *Comptabilisation des opérations sur titres* du Livre II *Opérations particulières*) du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, il est autorisé d'opérer les reclassements de titres suivants :

- du portefeuille de transaction vers le portefeuille d'investissement ou de placement, en cas de situation exceptionnelle de marché ou pour les titres à revenu fixe, lorsqu'ils ne sont plus négociables sur un marché actif et si l'établissement a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance ;
- du portefeuille de placement vers le portefeuille d'investissement, en cas de situation exceptionnelle de marché ou pour les titres à revenu fixe, lorsqu'ils ne sont plus négociables sur un marché actif.

Amundi n'a pas opéré, en 2018, de reclassement au titre du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

### Rachat d'actions propres

Les actions propres rachetées par Amundi, dans le cadre d'un contrat de liquidité, sont enregistrées à l'actif du bilan dans un portefeuille de transaction pour leur valeur d'inventaire.

Les actions propres rachetées par Amundi dans le cadre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites sont enregistrées dans un portefeuille de placement. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation si la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat, à l'exception des opérations relatives aux plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés selon le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

## 2.3 Immobilisations

Amundi applique le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Par conséquent, Amundi applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce règlement la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les comptes sociaux. Le mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste « Fonds commercial » ; il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques

d'actifs auxquelles il est affecté en « autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières... ». Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Le coût d'acquisition des immobilisations comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires, c'est-à-dire les charges directement ou indirectement liées à l'acquisition pour la mise en état d'utilisation du bien ou pour son entrée « en magasin ».

Les immeubles et le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'achèvement.

À l'exception des logiciels, des brevets et des licences, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement.

Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de dépréciation.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus par Amundi suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissements doivent être adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

Composant	Durée d'amortissement
Installations techniques et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans

## 2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états financiers selon leur durée résiduelle ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue ou à terme pour les établissements ;
- autres dettes pour la clientèle (celles-ci incluent notamment la clientèle financière).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 2.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables et emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés qui sont classés dans la rubrique du passif « Dettes subordonnées ».

Les intérêts courus non échus sont enregistrés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties sur la durée de vie des emprunts concernés, la charge correspondante est inscrite dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

## 2.6 Provisions

Amundi applique le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 pour la comptabilisation et l'évaluation des provisions.

Ces provisions comprennent notamment les provisions relatives aux engagements par signature, aux engagements de retraite et de congés fin de carrière, aux litiges et aux risques divers.

L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un examen trimestriel.

## 2.7 Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Conformément aux dispositions prévues par la IV<sup>e</sup> directive européenne et le règlement CRBF 90-02 du 23 février 1990 relatifs aux fonds propres, ces fonds sont constitués par Amundi à la discrétion de ses dirigeants, en vue de faire face à des charges ou à des risques dont la concrétisation est incertaine mais qui relèvent de l'activité bancaire.

Ils sont repris pour couvrir la concrétisation de ces risques en cours d'exercice.

Au 31 décembre 2019 le solde de ce compte est de 37 148 962,00 euros.

## 2.8 Opérations en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes ou gains résultant de ces conversions, ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Dans le cadre de l'application du Titre 7 *Comptabilisation des opérations en devises* du Livre II *Opérations particulières* du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi a mis en place une comptabilité multi-devises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

## 2.9 Opérations sur les Instruments financiers à terme et conditionnels

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du Titre 5 *Les instruments financiers à terme* du Livre II *Opérations particulières* du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

Les engagements hors bilan relatifs à ces opérations reprennent le montant du capital notionnel des contrats non dénoués à la clôture de l'exercice. Dans le cas d'opérations optionnelles, les engagements reflètent le montant des capitaux nominaux de l'instrument sous-jacent.

Au 31 décembre 2019 les engagements financiers à terme s'élèvent à 178 314 milliers d'euros.

Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie :

### Opérations de marché

Les opérations de marché regroupent :

- les positions ouvertes isolées (catégorie « a » article 2522-1 du règlement ANC 2014-07) ;

- la gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction (catégorie « d » article 2522 du règlement ANC 2014-07) ;
- les instruments négociés sur un marché organisé, assimilé, de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction – au sens du règlement ANC 2014-07.

Elles sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture.

Lorsque les instruments sont évalués à la valeur de marché, celle-ci est déterminée :

- à partir des prix disponibles, s'il existe un marché actif ;
- à l'aide de méthodologies et de modèles de valorisation internes, en l'absence de marché actif.

Pour les instruments :

- en position ouverte isolée négociés sur des marchés organisés ou assimilés, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) est comptabilisé ;
- en position ouverte isolée négociés sur des marchés de gré à gré, seules les pertes latentes éventuelles sont constatées via une provision. Les plus et moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat au moment du dénouement ;
- faisant partie d'un portefeuille de transaction, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) est comptabilisé.

### Opérations de couverture

Les gains ou pertes réalisés sur opérations de couverture affectées (catégorie « b » article 2522-1 du règlement ANC 2014-07) sont rapportés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert et dans la même rubrique comptable.

### Risque de contrepartie sur les dérivés

Conformément au règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi intègre l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (*Credit Valuation Adjustment* ou CVA) dans la valeur de marché des dérivés. À ce titre, seuls les dérivés comptabilisés en position ouverte isolée et en portefeuille de transaction (respectivement les dérivés classés selon les catégories a et d de l'article 2522-1. du règlement précité) font l'objet d'un calcul de CVA.

Le CVA permet de déterminer les pertes attendues sur la contrepartie du point de vue d'Amundi.

Le calcul du CVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables.

Elle repose :

- Prioritairement sur des paramètres de marché tels que les CDS nominatifs cotés (ou CDS Single Name) ou de proxy de CDS.
- En l'absence de CDS nominatif sur la contrepartie, d'une approximation fondée sur la base d'un panier de CDS Single Name de contreparties de même rating, opérant dans le même secteur et localisées dans la même région.

### Opérations complexes

Une opération complexe se définit comme une combinaison synthétique d'instruments (de types, natures et modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisée en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite et qui implique, de la part de l'établissement, un choix de principe.

Les produits et charges relatifs aux instruments négociés dans le cadre d'opérations complexes, notamment émissions d'obligations structurées, sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

### 2.10 Engagements hors-bilan

Le hors-bilan retrace notamment les engagements de financement pour la partie non utilisée et les engagements de garantie donnés et reçus.

Le cas échéant, les engagements donnés font l'objet d'une provision lorsqu'il existe une probabilité de mise en jeu entraînant une perte pour Amundi.

Le hors-bilan publiable ne fait mention ni des engagements sur instruments financiers à terme, ni des opérations de change.

Ces éléments sont toutefois détaillés dans l'annexe aux notes 24, 25 et 26.

### 2.11 Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement

La participation des salariés aux fruits de l'expansion ainsi que l'intéressement sont constatés dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Certaines sociétés du Groupe se sont constituées en « Unité Économique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi ITS, Amundi Finance, Amundi Tenue de Comptes, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Étoile Gestion, BFT IM, Société Générale Gestion, CPR AM et Amundi Transition Énergétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation et l'intéressement figurent dans les frais de personnel.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole S.A. bénéficient des accords signés dans le cadre de l'UES de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

### 2.12 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi

#### Plans de retraite – régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en « frais de personnel ».

#### Engagements en matière de retraite, de pré-retraite et d'indemnités de fin de carrière – régime à prestations définies

Amundi a appliqué, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans la section 4 du Chapitre II du titre III du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

En application de ce règlement, Amundi provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Les taux de sensibilité démontrent que :

- une variation de plus de 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 5,26 % ;
- une variation de moins de 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 5,68 %.

À l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi AM a formalisé un contrat d'assurance « Indemnités Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi et les filiales de l'UES ont été signées. Cette externalisation des « IFC » se traduit par un transfert d'une partie de la provision de passif qui existait dans les comptes vers le contrat PREDICA.

Le solde non externalisé reste inscrit en provision de passif.

## 2.13 Plan d'attribution d'actions et souscription d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise

### Plan d'attribution d'actions

Des plans d'attributions d'actions de performance accordées à certaines catégories de salariés ont été mis en place.

Ces actions, livrées au terme d'une période d'acquisition de 3 ans, font préalablement l'objet d'un rachat.

Elles feront l'objet d'une refacturation aux sociétés employeuses du Groupe lors de la livraison des actions.

Ces plans d'attributions sont décrits ci-dessous :

#### Plans d'attributions d'actions de performance

Date de l'Assemblée générale autorisant le plan	30/09/2015	30/09/2015	18/05/2017	18/05/2017	16/05/2019
Date du Conseil d'Administration	11/02/2016	09/02/2017	13/12/2017	01/08/2018	13/12/2019
Date d'attribution des actions	11/02/2016	09/02/2017	13/12/2017	01/08/2018	13/12/2019
Nombre d'actions attribuées	235 160	139 930	1 551 750	98 310	65 570
Modalités de règlement	Actions	Actions	Actions	Actions	Actions
	Amundi	Amundi	Amundi	Amundi	Amundi
	11/02/2016	09/02/2017	01/07/2017	01/07/2018	13/12/2019
Période d'acquisition des droits	11/02/2019	09/02/2020	31/12/2021	31/12/2021	13/12/2021
Conditions de performance <sup>(1)</sup>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Conditions de présence	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Actions restantes au 31 décembre 2018 <sup>(2)</sup>	224 286	131 762	1 386 200	98 310	65 570
Actions livrées au cours de la période	224 286	-	481 250	-	-
Actions annulées ou caduques au cours de la période		4 106	36 710	2 550	-
Actions restantes au 31 décembre 2019 <sup>(2)</sup>	-	127 656	899 629	95 760	65 570
Juste valeur d'une action – Tranche 1	26,25 euros	43,41 euros	67,12 euros	52,27 euros	62,58 euros
Juste valeur d'une action – Tranche 2	n.a.	n.a.	63,69 euros	48,78 euros	n.a.
Juste valeur d'une action – Tranche 3	n.a.	n.a.	59,85 euros	n.a.	n.a.

(1) Les conditions de performance sont basées sur le résultat net part du Groupe (RNPG), le niveau de collecte et le coefficient d'exploitation du Groupe.

(2) Quantité d'actions sur la base d'une réalisation des conditions de performance à 100 %.

### Souscriptions d'actions dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise

Les souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise, avec une décote maximum de 20 %, ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une période d'inaccessibilité de cinq ans. Ces souscriptions d'actions sont comptabilisées conformément aux dispositions relatives aux augmentations de capital.

### 2.14 Charges et produits exceptionnels

Ils représentent les charges et produits qui surviennent de manière exceptionnelle et qui sont relatifs à des opérations ne relevant pas du cadre des activités courantes d'Amundi.

### 2.15 Impôts sur les bénéfices (charge fiscale)

D'une façon générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 %.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôts sur le bénéfice » du compte de résultat.

Amundi a mis en place depuis 2010 un dispositif d'intégration fiscale. Au 31 décembre 2019 16 entités ont signé une convention d'intégration fiscale avec Amundi. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

Suite à la signature le 15 avril 2010 d'une convention d'intégration fiscale, Amundi est tête de groupe d'intégration fiscale des sociétés suivantes :

- CPR Asset Management ;
- Amundi Finance ;

- Amundi Intermédiation ;
- Société Générale Gestion ;
- Amundi AM ;
- Amundi Immobilier ;
- Amundi Private Equity Funds ;
- Amundi Tenue de Comptes ;
- Amundi Finance Émissions ;
- LCL Émissions ;
- Amundi Issuance ;
- Étoile Gestion ;
- Amundi India Holding ;
- Amundi Ventures ;
- Valinter 19 ;
- Valinter 20.

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), Amundi a fait le choix de comptabiliser le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (article 244 *quater* C du Code général des impôts) en déduction des charges de personnel et non en diminution de l'impôt.

### Note 3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT - ANALYSE PAR DURÉE RESTANT À COURIR

(en milliers d'euros)	31/12/2019					31/12/2018		
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
<b>Établissements de crédit</b>								
Comptes et prêts :								
■ à vue	869 324				869 324		869 324	649 219
■ à terme	100 000	286 000			386 000	242	386 242	311 217
Valeurs reçues en pension								
Titres reçus en pension livrée								
Prêts subordonnés				100 000	100 000	13	100 013	100 040
<b>TOTAL</b>	<b>969 324</b>	<b>286 000</b>		<b>100 000</b>	<b>1 355 324</b>	<b>256</b>	<b>1 355 579</b>	<b>1 060 476</b>
Dépréciations								
VALEURS NETTES AU BILAN	969 324	286 000		100 000	1 355 324	256	1 355 579	1 060 476
Comptes ordinaires								
Comptes et avances à terme								
<b>TOTAL</b>								
Dépréciations								
VALEUR NETTE AU BILAN								
<b>TOTAL</b>	<b>969 324</b>	<b>286 000</b>		<b>100 000</b>	<b>1 355 324</b>	<b>256</b>	<b>1 355 579</b>	<b>1 060 476</b>

## Note 4 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

### 4.1 Opérations avec la clientèle - Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2019				Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans				
Créances commerciales								
Autres concours à la clientèle	219 600				219 600		219 600	195 150
Valeurs reçues en pension livrée								
Comptes ordinaires débiteurs								
Dépréciations								
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>219 600</b>				<b>219 600</b>		<b>219 600</b>	<b>195 150</b>

### 4.2 Opérations avec la clientèle - Analyse par zone géographique

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
France (y compris DOM-TOM)	219 600	195 150
Autres pays de L'U.E.		
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique centrale et latine		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Organismes internationaux		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>219 600</b>	<b>195 150</b>
Créances rattachées		
Dépréciations		
<b>VALEURS NETTES AU BILAN</b>	<b>219 600</b>	<b>195 150</b>

### 4.3 Opérations avec la clientèle - Encours douteux et dépréciations par zone géographique

(en milliers d'euros)	31/12/2019				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
France	219 600				
(y compris DOM-TOM)					
Autres pays de L'U.E.					
Autres pays d'Europe					
Amérique du Nord					
Amérique centrale et latine					
Afrique et Moyen-Orient					
Asie et Océanie (hors Japon)					
Japon					
Organismes internationaux					
Créances rattachées					
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>219 600</b>				

		31/12/2018				
<i>(en milliers d'euros)</i>		Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
France						
(y compris DOM-TOM)	195 150					
Autres pays de L'U.E.						
Autres pays d'Europe						
Amérique du Nord						
Amérique centrale et latine						
Afrique et Moyen-Orient						
Asie et Océanie (hors Japon)						
Japon						
Organismes internationaux						
Créances rattachées						
<b>VALEUR AU BILAN</b>		<b>195 150</b>				

### 4.4 Opérations avec la clientèle - Analyse par agent économique

		31/12/2019				
<i>(en milliers d'euros)</i>		Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
Particuliers						
Agriculteurs						
Autres professionnels						
Société financières	141 700					
Entreprises	77 900					
Collectivités publiques						
Autres agents économiques						
Créances rattachées						
<b>VALEUR AU BILAN</b>		<b>219 600</b>				

		31/12/2018				
<i>(en milliers d'euros)</i>		Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
Particuliers						
Agriculteurs						
Autres professionnels						
Société financières	118 950					
Entreprises	76 200					
Collectivités publiques						
Autres agents économiques						
Créances rattachées						
<b>VALEUR AU BILAN</b>		<b>195 150</b>				

## Note 5 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

(en milliers d'euros)	31/12/2019				31/12/2018	
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	Total
Effets publics et valeurs assimilées :						
■ dont surcote restant à amortir						
■ dont décote restant à amortir						
Créances rattachées						
Dépréciations						
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>						
Obligations et autres titres à revenu fixe :		70 926			70 926	63 314
Émis par organismes publics						
Autres émetteurs		70 926			70 926	63 314
■ dont surcote restant à amortir						
■ dont décote restant à amortir						
Créances rattachées		6			6	7
Dépréciations		(32)			(32)	(610)
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>		<b>70 900</b>			<b>70 900</b>	<b>62 710</b>
Actions et autres titres à revenu variable	10 498	2 327 467			2 337 965	1 777 793
Créances rattachées						
Dépréciations		(35 359)			(35 359)	(55 434)
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>10 498</b>	<b>2 292 108</b>			<b>2 302 606</b>	<b>1 722 359</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 498</b>	<b>2 363 008</b>			<b>2 373 506</b>	<b>1 785 069</b>
Valeurs estimatives	10 498	2 304 639			2 315 137	1 791 173

La valeur estimée des plus-values latentes sur le portefeuille de placement s'élève à 12 457 milliers d'euros au 31 décembre 2019. La valeur estimative des titres de placement correspond au dernier cours de bourse.

### 5.1 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille (hors effets publics) - ventilation par grandes catégories de contrepartie

(en milliers d'euros)	Encours nets 31/12/2019	Encours nets 31/12/2018
Administration et banques centrales (y compris États)		
Établissements de crédit	70 926	63 314
Sociétés financières	2 337 866	1 777 688
Collectivités locales		
Entreprises, assurances et autres clientèles	99	105
Divers et non ventilés		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>2 408 891</b>	<b>1 841 106</b>
Créances rattachées	6	7
Dépréciations	(35 391)	(56 045)
<b>VALEURS NETTES AU BILAN</b>	<b>2 373 506</b>	<b>1 785 069</b>

## 5.2 Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable

(en milliers d'euros)	31/12/2019				31/12/2018			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Titres cotés								
Titres non cotés	70 926		2 337 965	2 408 891	63 314		1 777 793	1 841 106
Créances rattachées	6			6	7			7
Dépréciations	(32)		(35 359)	(35 391)	(610)		(55 434)	(56 045)
<b>VALEURS NETTES AU BILAN</b>	<b>70 900</b>		<b>2 302 606</b>	<b>2 373 506</b>	<b>62 710</b>		<b>1 722 359</b>	<b>1 785 069</b>

## 5.3 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe - Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2019					31/12/2018		
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Valeur Brute				70 926	70 926	6	70 932	63 321
Dépréciations				(32)	(32)		(32)	(610)
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>				<b>70 893</b>	<b>70 893</b>	<b>6</b>	<b>70 900</b>	<b>62 710</b>
Effets publics et valeurs assimilées								
Valeur Brute								
Dépréciations								
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>								

## 5.4 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe - Analyse par zone géographique

(en milliers d'euros)	Encours nets 31/12/2019	Encours nets 31/12/2018
France (y compris DOM-TOM)	70 926	63 314
Autres pays de l'U.E.		
Autres pays de l'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique centrale et du Sud		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>70 926</b>	<b>63 314</b>
Créances rattachées	6	7
Dépréciations	(32)	(610)
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>70 900</b>	<b>62 710</b>

## Note 6 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES FILIALES

(en milliers d'euros) Société	Informations financières			Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en %)	valeur brute					
<b>PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ</b>										
<b>1) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (plus de 50 % du capital)</b>										
<b>2) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (10 à 50 % du capital)</b>										
AMUNDI FINANCE	EUR	40 320	548 063	23,87 %	227 357	227 357	100 000	189 626	139 480	19 609
<b>3) Autres parts dans les entreprises liées (plus de 50 % du capital)</b>										
AMUNDI AM	EUR	1 086 263	3 869 649	100,00 %	4 673 774	4 673 774		1 213 040	583 925	422 918
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	EUR	567 034	46 668	100,00 %	582 437	582 437		228 273	47 267	45 878
ÉTOILE GESTION	EUR	29 000	3 361	100,00 %	155 000	155 000		81 429	16 299	16 849
CPR ASSET MANAGEMENT	EUR	53 446	38 772	86,36 %	99 563	99 563		195 468	56 163	43 386
BFT GESTION	EUR	1 600	63 105	99,99 %	60 374	60 374		49 060	11 134	
AMUNDI IMMOBILIER	EUR	16 685	38 303	100,00 %	63 989	63 989		198 009	61 877	52 399
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS	EUR	12 394	39 579	59,93 %	33 998	33 998		31 078	9 200	
<b>4) Autres participations (10 à 50 % du capital)</b>										
<b>PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EST INFÉRIEURE À 1 % DU CAPITAL DE AMUNDI</b>										
	EUR				483	225				
<b>TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>					<b>5 896 976</b>	<b>5 896 718</b>				

L'information « résultat du dernier exercice » concerne le résultat de l'exercice en cours.

## 6.1 Valeur estimative des titres de participation

(en milliers d'euros)	31/12/2019		31/12/2018	
	Valeur au Bilan	Valeur Estimative	Valeur au Bilan	Valeur Estimative
<b>PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES</b>				
■ Titres non cotés	5 896 976	5 896 699	5 896 976	5 896 718
■ Titres cotés				
■ Avances consolidables				
■ Créances rattachées				
■ Dépréciations	(276)		(258)	
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>5 896 699</b>	<b>5 896 699</b>	<b>5 896 718</b>	<b>5 896 718</b>
<b>TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME</b>				
<b>Titres de participation</b>				
■ Titres non cotés				
■ Titres cotés				
■ Avances consolidables				
■ Créances rattachées				
■ Dépréciations				
<b>Sous-total titres de participation</b>				
<b>Autres titres détenus à long terme</b>				
■ Titres non cotés				
■ Titres cotés	286 926	176 884	286 926	188 809
■ Avances consolidables				
■ Créances rattachées				
■ Dépréciations	(110 042)		(98 117)	
<b>Sous-total autres titres détenus à long terme</b>	<b>176 884</b>	<b>176 884</b>	<b>188 809</b>	<b>188 809</b>
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>176 884</b>	<b>176 884</b>	<b>188 809</b>	<b>188 809</b>
<b>TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>6 073 584</b>	<b>6 073 584</b>	<b>6 085 527</b>	<b>6 085 527</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2019		31/12/2018	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>				
Titres non cotés	5 896 976	5 896 699	5 896 976	5 896 718
Titres cotés	286 926	176 884	286 926	188 809
<b>TOTAL</b>	<b>6 183 902</b>	<b>6 073 584</b>	<b>6 183 902</b>	<b>6 085 527</b>

## Note 7 VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

### 7.1 Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2019	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2019
<b>Parts dans les entreprises liées</b>					
Valeurs brutes	5 896 976				5 896 976
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	(258)	(19)			(276)
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>5 896 718</b>	<b>(19)</b>			<b>5 896 699</b>
<b>Titres de participation</b>					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
<b>Autres titres détenus à long terme</b>					
Valeurs brutes	286 926				286 926
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	(98 117)		11 925		(110 042)
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>188 809</b>		<b>11 925</b>		<b>176 884</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 085 527</b>	<b>(19)</b>	<b>11 925</b>		<b>6 073 584</b>

La rubrique « Autres mouvements » présente notamment l'effet des variations de cours de change sur la valeur des actifs immobilisés en devises.

### 7.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2019	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2019
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Valeurs brutes	53				53
Amortissements et dépréciations	(38)			(5)	(43)
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>15</b>			<b>(5)</b>	<b>9</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Valeurs brutes	420				420
Amortissements et dépréciations	(420)				(420)
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>15</b>			<b>(5)</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>			<b>(5)</b>	<b>9</b>

## Note 8 ACTIONS PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2019			31/12/2018	
	Titres de transaction	Titres de placement	Valeurs immobilisées	Total	Total
Nombre	39 500	1 294 464		1 333 964	814 081
Valeurs comptables	2 761	76 071		78 832	39 893
Valeurs de marché	2 761	76 071		78 832	39 893

Les actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité sont comptabilisées en portefeuille de transaction.

Les actions propres détenues dans le cadre de la couverture d'un plan d'attributions d'actions sont comptabilisées en portefeuille de placement.

## Note 9 COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Autres actifs <sup>(1)</sup></b>		
Instruments conditionnels achetés		
Comptes de stock et emplois divers		
Débiteurs divers <sup>(2)</sup>	412 597	389 064
Gestion collective des titres Livret de développement durable		
Comptes de règlement		
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>412 597</b>	<b>389 064</b>
<b>Compte de régularisation</b>		
Comptes d'encaissement et de transfert		
Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
Pertes latentes et pertes à étaler sur instruments financiers		
Produits à recevoir sur engagements sur instruments financiers à terme		
Autres produits à recevoir	68 507	40 964
Charges constatées d'avance	277	194
Charges à répartir	2 293	1 287
Autres comptes de régularisation	3 419	277
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>74 494</b>	<b>42 721</b>
<b>TOTAL</b>	<b>487 092</b>	<b>431 786</b>

(1) Les montants incluent les créances rattachées.

(2) Dont 746 milliers d'euros au titre de la contribution au Fonds de Résolution versée sous forme d'un dépôt de garantie. Ce dépôt de garantie est utilisable par le Fonds de Résolution, à tout moment et sans condition, pour financer une intervention.

## Note 10 DÉPRÉCIATIONS INSCRITES EN DÉDUCTION DE L'ACTIF

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2018	Dotations	Reprises et utilisations	Désactualisation	Autres mouvements	Solde au 31/12/2019
Sur opérations interbancaires et assimilées						
Sur créances clientèle						
Sur opérations sur titres	154 419	15 378	(24 273)		185	145 709
Sur valeurs immobilisées						
Sur autres Actifs						
<b>TOTAL</b>	<b>154 419</b>	<b>15 378</b>	<b>(24 273)</b>		<b>185</b>	<b>145 709</b>

## Note 11 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT - ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2019				Total en principal	Dettes rattachées	Total	31/12/2018 Total
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans				
<b>Établissements de crédit</b>								
Comptes et emprunts :								
■ à vue	596 774				596 774		596 774	18 700
■ à terme	163 630	370 300	208 000		741 930	829	742 759	1 236 873
Valeurs données en pension								
Titres donnés en pension livrée								
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>760 404</b>	<b>370 300</b>	<b>208 000</b>		<b>1 338 704</b>	<b>829</b>	<b>1 339 533</b>	<b>1 255 573</b>

## Note 12 COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

### 12.1 Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2019				Total en principal	Dettes rattachées	Total	31/12/2018 Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans				
Comptes ordinaires créditeurs								
Comptes d'épargne à régime spécial :								
■ à vue								
■ à terme								
Autres dettes envers la clientèle	787 600	2 736 300			3 523 900	17	3 523 917	2 786 004
■ à vue	37 600				37 600		37 600	37 400
■ à terme	750 000	2 736 300			3 486 300	17	3 486 317	2 748 604
Valeurs données en pension livrée								
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>787 600</b>	<b>2 736 300</b>			<b>3 523 900</b>	<b>17</b>	<b>3 523 917</b>	<b>2 786 004</b>

### 12.2 Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par zone géographique

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
France (y compris DOM-TOM)	3 323 900	2 546 000
Autres pays de l'U.E.	200 000	240 000
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique centrale et latine		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Non ventilés et organismes internationaux		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>3 523 900</b>	<b>2 786 000</b>
Dettes rattachées	17	4
<b>VALEURS AU BILAN</b>	<b>3 523 917</b>	<b>2 786 004</b>

## 12.3 Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par agent économique

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Particuliers		
Agriculteurs		
Autres professionnels		
Sociétés financières	3 523 900	2 786 000
Entreprises		
Collectivités publiques		
Autres agents économiques		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>3 523 900</b>	<b>2 786 000</b>
Dettes rattachées	17	4
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>3 523 917</b>	<b>2 786 004</b>

## Note 13 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

### 13.1 Dettes représentées par un titre – Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2019				Total en principal	Dettes rattachées	Total	31/12/2018	total
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans					
Bons de caisse									
Titres du marché interbancaire									
Titres de créances négociables	12 009	41 685	25 000	70 926	149 620	3 002	152 622	78 420	
Emprunts obligataires									
Autres dettes représentées par un titre									
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>12 009</b>	<b>41 685</b>	<b>25 000</b>	<b>70 926</b>	<b>149 620</b>	<b>3 002</b>	<b>152 622</b>	<b>78 420</b>	

### 13.2 Emprunts obligataires (en monnaie d'émission)

Néant.

## Note 14 COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Autres passifs <sup>(1)</sup></b>		
Opérations de contrepartie (titres de transactions)		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Instruments conditionnels vendus	2 293	1 287
Comptes de règlement et de négociation		
Créditeurs divers	415 099	364 909
Versements restant à effectuer sur titres		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>417 392</b>	<b>366 196</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Comptes d'encaissement et de transfert		
Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
Gains latents et gains à étaler sur instruments financiers		
Produits constatés d'avance		
Charges à payer sur engagements sur instruments financiers à terme		
Autres charges à payer	41 699	8 943
Autres comptes de régularisation		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>41 699</b>	<b>8 943</b>
<b>TOTAL</b>	<b>459 090</b>	<b>375 139</b>

(1) Les montants incluent les dettes rattachées.

## Note 15 PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Solde au 01/01/2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Solde au 31/12/2019
<b>Provisions</b>						
Pour engagements de retraite et assimilés						
Pour autres engagements sociaux						
Pour risques d'exécution des engagements par signature	67			(67)		
Pour litiges fiscaux						
Pour autres litiges						
Pour risques pays						
Pour risques de crédit						
Pour restructurations						
Pour impôts						
Sur participations						
Pour risques opérationnels						
Autres provisions <sup>(1)</sup>	39 586	27 526	(24 585)			42 527
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>39 653</b>	<b>27 526</b>	<b>(24 585)</b>	<b>(67)</b>		<b>42 527</b>

(1) Composé principalement des montants attribués aux salariés des sociétés du groupe dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance.

## Note 16 ÉPARGNE-LOGEMENT

Néant.

### Note 17 ENGAGEMENTS SOCIAUX – AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI, RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

#### Variations de la dette actuarielle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
DETTE ACTUARIELLE AU 31/12/N-1	434	332
Coûts des services rendus sur la période	36	31
Effet de l'actualisation		
Cotisations employés		
Modifications, réductions et liquidations de régime		
Variation de périmètre		
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations versées		
(Gains)/pertes actuariels	(44)	71
<b>DETTE ACTUARIELLE AU 31/12/N</b>	<b>426</b>	<b>434</b>

#### Détail de la charge comptabilisée au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Coûts des services rendus sur la période	36	31
Coût financier	6	5
Rendement attendu des actifs sur la période		
Amortissement du coût des services passés	(12)	(12)
Autres gains ou pertes		
<b>CHARGE NETTE COMPTABILISÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>30</b>	<b>24</b>

#### Variations de juste valeur des actifs des régimes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
JUSTE VALEUR DES ACTIFS/DROITS À REMBOURSEMENT AU 31/12/N-1	866	853
Rendement attendu des actifs	12	12
Gains/pertes actuariels	6	1
Cotisation de l'employeur		
Cotisation de l'employé		
Modification/réduction/liquidation de régime		
Variation de périmètre		
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations versées par le fonds	(40)	
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS/DROIT À REMBOURSEMENT AU 31/12/N</b>	<b>844</b>	<b>866</b>

#### Position nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
DETTE ACTUARIELLE AU 31/12/N	426	434
Impact de la limitation d'actifs		
Juste valeur des actifs en fin de période	(844)	(866)
<b>POSITION NETTE (PASSIF)/ACTIFS AU 31/12/N</b>	<b>418</b>	<b>432</b>

## Note 18 FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Fonds pour risques bancaires généraux	37 149	37 149
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>37 149</b>	<b>37 149</b>

## Note 19 DETTES SUBORDONNÉES - ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2019					31/12/2018		
	< 3mois	> 3mois < 1an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	Total
Dettes subordonnées à terme								
Euro								
Dollar								
Titres et emprunts participatifs								
Autres emprunts subordonnés à terme								
Dettes subordonnées à durée indéterminée <sup>(1)</sup>				300 000	300 000	3 842	303 842	303 826
C/C bloqués des Caisses Locales								
Dépôts Gtie à caractère mutuel								
<b>VALEURS AU BILAN</b>				<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>3 842</b>	<b>303 842</b>	<b>303 826</b>

(1) Durée résiduelle des dettes subordonnées à durée indéterminées positionnées par défaut en > 5 ans.

## Note 20 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (AVANT RÉPARTITION)

Le capital social est composé de composé de 202 163 305 actions de 2,50 euros de valeur nominale.

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>504 261</b>	<b>3 730 146</b>			<b>487 745</b>	<b>4 722 152</b>
Dividendes versés au titre de 2018		(579 365)				(579 365)
Variation de capital	1 147					1 147
Variation des primes et réserves		18 143				18 143
Affectation du résultat social		487 745			(487 745)	
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2019					567 445	567 445
Autres variations						
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>505 408</b>	<b>3 656 668</b>			<b>567 445</b>	<b>4 729 522</b>

### Note 21 COMPOSITION DES FONDS PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres	4 729 522	4 722 152
Fonds pour risques bancaires généraux	37 149	37 149
Dettes subordonnées et titres participatifs	303 842	303 826
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>5 070 513</b>	<b>5 063 127</b>

### Note 22 OPÉRATIONS EFFECTUÉES AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2019	Solde au 31 décembre 2018
	Opérations avec les entreprises liées et les participations	Opérations avec les entreprises liées et les participations
<b>CRÉANCES</b>	<b>1 646 079</b>	<b>1 318 337</b>
Sur les établissements de crédit et institutions financières	1 355 579	1 060 476
Sur la clientèle	219 600	195 150
Obligations et autres titres à revenu fixe	70 900	62 710
<b>DETTES</b>	<b>5 167 291</b>	<b>4 345 402</b>
Sur les établissements de crédits et institutions financières	1 339 532	1 255 572
Sur la clientèle	3 523 917	2 786 004
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	303 842	303 826
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>22 830</b>	<b>24 895</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Garanties données à des établissements de crédit		
Garanties données à la clientèle	22 830	24 895
Titres acquis avec faculté d'achat ou de reprise		
Autres engagements donnés		

### Note 23 OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN DEVICES

(en milliers d'euros)	31/12/2019		31/12/2018	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Euro	10 129 525	10 409 645	9 223 678	9 491 422
Autres devises de l'Union Europ.	70	1	283	
Franc Suisse				
Dollar	2 126	21 002	2 776	23 309
Yen	301 553		291 462	
Autres devises	14	2 640	10	3 477
<b>TOTAL</b>	<b>10 433 288</b>	<b>10 433 288</b>	<b>9 518 208</b>	<b>9 518 208</b>

### Note 24 OPÉRATIONS DE CHANGE, PRÊTS ET EMPRUNTS EN DEVICES

Néant.

## Note 25 OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2019			31/12/2018
	Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total	Total
<b>Opérations fermes</b>		124 620	124 620	78 316
<b>Opérations sur marchés organisés <sup>(1)</sup></b>				
Contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers				
Autres contrats à terme				
<b>Opérations de gré à gré <sup>(1)</sup></b>		124 620	124 620	78 316
Swaps de taux d'intérêt		53 694	53 694	15 002
Autres contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change				
FRA				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers		70 926	70 926	63 314
Autres contrats à terme				
<b>Opérations conditionnelles</b>		53 694	53 694	15 002
<b>Opérations sur marchés organisés</b>				
Instruments de taux d'intérêt à terme				
■ Achetés				
■ Vendus				
Instruments sur action et indices boursiers à terme				
■ Achetés				
■ Vendus				
Instruments de taux de change à terme				
■ Achetés				
■ Vendus				
<b>Opérations de gré à gré</b>		53 694	53 694	15 002
Options de swap de taux :				
■ Achetés				
■ Vendus				
Autres instruments de taux d'intérêt à terme				
■ Achetés				
■ Vendus				
Instruments de taux de change à terme :				
■ Achetés				
■ Vendus				
Instruments sur actions et indices boursiers à terme				
■ Achetés		53 694	53 694	15 002
■ Vendus				
Autres instruments à terme				
■ Achetés				
■ Vendus				
<b>Dérivés de crédit</b>				
Contrats de dérivés de crédit :				
■ Achetés				
■ Vendus				
<b>TOTAL</b>		<b>178 314</b>	<b>178 314</b>	<b>93 318</b>

(1) Les montants indiqués sur les opérations fermes doivent correspondre au cumul des positions prêteuses et emprunteuses (swaps de taux et options de swap de taux), ou au cumul des achats et ventes de contrats (autres contrats).

## 25.1 Opérations sur instruments financiers à terme : encours notionnels par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	Total 31/12/2019			Dont opérations effectuées de gré à gré			Dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Futures									
Options de change									
Options de taux									
Opérations fermes en devise sur marchés organisés									
FRA									
Swaps de taux d'intérêt	53 694			53 694					
Swaps de devises									
Caps, Floors, Collars									
Forward taux									
Opérations fermes sur actions et indices	53 694			53 694					
Opérations conditionnelles sur actions et indices			70 926			70 926			
Dérivés sur actions, indices boursier									
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>107 388</b>		<b>70 926</b>	<b>107 388</b>		<b>70 926</b>			
Opérations de change à terme									
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>107 388</b>		<b>70 926</b>	<b>107 388</b>		<b>70 926</b>			

## 25.2 Instruments financiers à terme : juste valeur

(en milliers d'euros)	31/12/2019		31/12/2018	
	Juste valeur	Encours notionnel	Juste valeur	Encours notionnel
Futures				
Options de change				
Opérations fermes en devise sur marchés organisés				
FRA				
Swaps de taux d'intérêt	3 250	53 694	133	15 002
Swaps de devises				
Caps, Floors, Collars				
Dérivés sur actions, indices boursier et métaux précieux	(2 124)	124 620	(1 143)	78 316
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 126</b>	<b>178 314</b>	<b>(1 010)</b>	<b>93 318</b>
Opérations de change à terme				
<b>TOTAL</b>	<b>1 126</b>	<b>178 314</b>	<b>(1 010)</b>	<b>93 318</b>

## Note 26 ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>2 177 007</b>	<b>1 731 957</b>
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
■ Ouverture de crédits confirmés		
■ Ouverture de crédits documentaires		
■ Autres ouvertures de crédits confirmés		
■ Autres engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>	<b>2 177 007</b>	<b>1 731 957</b>
Engagements d'ordre d'établissement de crédit		
■ Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
■ Autres garanties		
Engagements d'ordre de la clientèle	<b>2 177 007</b>	<b>1 731 957</b>
■ Cautions immobilières		
■ Garanties financières		
■ Autres garanties d'ordre de la clientèle	<b>2 177 007</b>	<b>1 731 957</b>
<b>Engagements sur titres</b>		
■ Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		
■ Autres engagements à donner		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 750 000</b>	<b>1 750 000</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 750 000</b>	<b>1 750 000</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	<b>1 750 000</b>	<b>1 750 000</b>
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

## Note 27 INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie
Risques sur les gouvernements et banques centrales de l'OCDE et organismes assimilés						
Risques sur les établissements financiers de l'OCDE et organismes assimilés	1 126		1 126	(1 010)		(1 010)
Risques sur les autres contreparties						
<b>TOTAL AVANT EFFET DES ACCORDS DE COMPENSATION</b>	<b>1 126</b>		<b>1 126</b>	<b>(1 010)</b>		<b>(1 010)</b>
<b>Dont risques sur contrats de :</b>						
■ Taux d'intérêt, change et matières premières	3 250		3 250	133		133
■ Dérivés actions et sur indices	(2 124)		(2 124)	(1 143)		(1 143)
<b>TOTAL AVANT EFFET DES ACCORDS DE COMPENSATION</b>	<b>1 126</b>		<b>1 126</b>	<b>(1 010)</b>		<b>(1 010)</b>
<b>Incidences des accords de compensation</b>						
<b>TOTAL APRÈS EFFET DES ACCORDS DE COMPENSATION</b>	<b>1 126</b>		<b>1 126</b>	<b>(1 010)</b>		<b>(1 010)</b>

## Note 28 PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Sur opérations avec les établissements de crédit	6 114	4 286
Sur opérations avec la clientèle		2 615
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	71	134
Produit net sur opérations de macro-couverture		
Autres intérêts et produits assimilés	43 535	
<b>INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS</b>	<b>49 721</b>	<b>7 036</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit <sup>(1)</sup>	(8 539)	(7 691)
Sur opérations avec la clientèle	(83)	(26)
Charge nette sur opérations de macro-couverture	(1 566)	(1 900)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(4 178)	(105)
Autres intérêts et charges assimilées <sup>(2)</sup>	(44 287)	(3 850)
<b>INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES</b>	<b>(58 654)</b>	<b>(13 572)</b>
<b>TOTAL PRODUITS NETS D'INTÉRÊT ET REVENUS ASSIMILÉS</b>	<b>(8 933)</b>	<b>(6 536)</b>

(1) Dont 1 545 milliers d'euros au titre du coût du financement relatif au « Credit Revolving Facility » accordé à Amundi pour 1 750 000 milliers d'euros.

(2) Dont 5 886 milliers d'euros au titre des charges relatives aux dettes subordonnées.

## Note 29 REVENUS DES TITRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Titres de placement		
Livret de développement durable		
Titres d'investissement		
Opérations diverses sur titres		
<b>REVENUS DES TITRES FIXES</b>		
Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autre titres détenus à long terme	607 988	549 786
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille	1 048	723
Opérations diverses sur titres		
<b>REVENUS DES TITRES VARIABLES</b>	<b>609 037</b>	<b>550 508</b>
<b>TOTAL DES REVENUS SUR TITRES</b>	<b>609 037</b>	<b>550 508</b>

## Note 30 PRODUIT NET DES COMMISSIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019			31/12/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle						
Sur opérations sur titres		(1 597)	(1 597)		(554)	(554)
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors-bilan	6 009		6 009	4 269		4 269
Sur prestations de services financiers						
Provision pour risques sur commissions						
<b>TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS</b>	<b>6 009</b>	<b>(1 597)</b>	<b>4 412</b>	<b>4 269</b>	<b>-554</b>	<b>3 714</b>

## Note 31 GAINS OU PERTES DES OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Solde des opérations sur titres de transaction	4 053	(2 473)
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés		
Solde des autres opérations sur instruments financiers à terme	5 990	518
<b>GAINS OU PERTES DES OPÉRATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATIONS</b>	<b>10 044</b>	<b>(1 955)</b>

**Note 32 GAINS OU PERTES DES OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Titres de placement		
Dotations aux dépréciations	(15 378)	(61 831)
Reprises de dépréciations	24 273	1 301
Dotation ou reprise nette aux dépréciations	8 896	(60 530)
Plus-values de cession réalisées	6 050	2 236
Moins-values de cession réalisées	(7 813)	(5 208)
Solde des plus et moins-values de cession réalisés	(1 763)	(2 972)
<b>SOLDE DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>7 132</b>	<b>(63 503)</b>
Titre de l'activité de portefeuille		
Dotations aux dépréciations		
Reprises de dépréciations		
Dotation ou reprise nette aux dépréciations		
Plus-values de cession réalisées		
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession réalisés		
<b>SOLDE DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE</b>		
<b>GAINS OU PERTE SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS</b>	<b>7 132</b>	<b>(63 503)</b>

**Note 33 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Produits divers		
Quote-part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	14 476	11 592
Reprises provisions		
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>14 476</b>	<b>11 592</b>
Charges diverses	91	(92)
Quote-part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	(14 476)	(11 940)
Dotations provisions		
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>(14 385)</b>	<b>(12 032)</b>
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>91</b>	<b>(439)</b>

## Note 34 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
<b>Frais de personnel</b>		
Salaires et traitements	(4 300)	(41 920)
Charges sociales	(451)	(1 445)
Intéressement et participation	(55)	(126)
Impôts et taxes sur rémunérations	863	(297)
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>(3 943)</b>	<b>(43 788)</b>
Refacturation et transferts de charges de personnel	37 247	38 469
<b>FRAIS DE PERSONNEL NETS</b>	<b>33 304</b>	<b>(5 318)</b>
<b>Frais administratifs</b>		
Impôts et taxes <sup>(1)</sup>	(3 530)	(3 615)
Services extérieurs et autres frais administratifs	(82 054)	(13 595)
<b>Total des charges administratives</b>	<b>(85 584)</b>	<b>(17 210)</b>
Refacturation et transferts de charges administratives	1 261	779
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS NETS</b>	<b>(84 323)</b>	<b>(16 431)</b>
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>(51 019)</b>	<b>(21 749)</b>

(1) dont 1 912 milliers d'euros au titre du fonds de résolution.

### 34.1 Effectif par catégorie de personnel

<i>En effectif moyen du personnel</i>	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	8	12
Non-cadres		
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>12</b>
<i>Dont :</i>	8	12
■ France		
■ Étranger		
<i>Dont personnel mis à disposition</i>		

## Note 35 COÛT DU RISQUE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
<b>Dotations aux provisions et dépréciations</b>		(67)
Dépréciations de créances douteuses		
Autres dotations aux provisions et dépréciations		(67)
<b>Reprises des provisions et dépréciations</b>	67	
Reprises de dépréciations de créances douteuses		
Autres reprises de provisions et dépréciations	67	
<b>Variation des provisions et dépréciations</b>	<b>67</b>	<b>(67)</b>
Pertes sur créances irrécouvrables non dépréciées		
Pertes sur créances irrécouvrables dépréciées		
Décote sur prêts restructurés		
Récupérations sur créances amorties		
Autres pertes		
Autres produits		
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>67</b>	<b>(67)</b>

## Note 36 RÉSULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

Néant.

## Note 37 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Amundi est la société tête de groupe du régime d'intégration fiscale formé depuis l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le bénéfice fiscal du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 627 871 467 euros.

Aucun déficit reportable n'a été constaté au niveau du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La somme des impôts sur les bénéfices générés par les sociétés du périmètre et constatée en produit chez la société mère est de 210 988 009 euros.

La dette d'impôt dû au Trésor public pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 par la société tête de Groupe s'élève à 214 492 728 euros au titre de l'impôt sur les sociétés.

Individuellement et en l'absence d'intégration fiscale Amundi aurait supporté 4 773 692 euros de charges d'impôt au 31 décembre 2019.

Conventionnellement, les filiales supportent la charge d'impôt sur les bénéfices qu'elles auraient subi en l'absence du régime d'intégration fiscale.

## Note 38 AFFECTATION DES RÉSULTATS

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	567 445 217,41
Affectation réserve légale	0
Report à nouveau antérieur	1 092 543 866,61
<b>TOTAL (BÉNÉFICE DISTRIBUABLE)</b>	<b>1 659 989 084,02</b>
<b>AFFECTATION</b>	
Distribution Dividende	0,00
Report à nouveau après affectation	1 659 989 084,02
<b>TOTAL</b>	<b>1 659 989 084,02</b>

Ces éléments sont présentés sur la base de l'affectation qui sera proposée à l'Assemblée générale du 12 mai 2020. Le 1<sup>er</sup> avril 2020 Amundi a annoncé de ne pas proposer à cette AG la distribution du dividende au titre de 2019.

## Note 39 IMPLANTATIONS DANS LES ÉTATS OU TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Néant.

## Note 40 RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Amundi a versé 3,188 millions d'euros de rémunération aux membres des organes de direction.

Au cours de l'exercice, il n'a été accordé aucune avance et aucun crédit aux membres des organes d'administration ou de direction, et aucun engagement n'a été pris pour leur compte au titre d'une garantie quelconque.

Les jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du Conseil d'Administration sont présentés dans le Chapitre 2.4.3 « Rémunération des mandataires sociaux » du document d'enregistrement universel.

## Note 41 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La Société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale du Groupe Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe Amundi.